

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu
le mercredi 4 juillet 2018 à 20 heures, à la Maison communale

Objet :

**CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL**

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux de la séance du Conseil communal du 31.05.2018 et du 07.06.2018
2. Affichage électoral - Ordonnance de Police - Décision
3. Convention Ecole Champagnat-Commune - Approbation
4. Rapport de Rémunérations - Décret du 29 mars 2018
5. Centre culturel du Beau Canton (CCBC) - Non-valeur solde prêt
6. Subvention Frais d'investissements - CCBC - Octroi
7. a) Subside exceptionnel -ASBL Centre sportif et de Loisirs-Mini-Golf - Octroi
b) Convention à titre précaire - Approbation
8. Subvention ASBL Maison du tourisme de Gaume - Octroi
9. Subside ASBL Syndicat d'initiative de Florenville-sur-Semois - Octroi
10. Demande de prêt - CEC- Octroi et approbation convention
11. Compte 2017- F.E. de Chassepierre - Décision
12. Compte 2017-F.E. de Sainte-Cécile - Décision

13. Vente de bois –Automne 2018 –Décisions
14. Vente lot 1 – Lotissement Lacuisine - Décision
15. Désignation Auteur Projet création passerelle piétonne - Décisions
16. Rénovation Hall des Sports de Muno –Décisions
17. Entretien et curage préventif des réseaux d’égouttage – Décisions
18. Egouttage rue de la Forêt à Lacuisine – Décisions
19. Restauration orgue de l’Eglise de Florenville - Décisions
20. Modification budgétaire N°1 service ordinaire et extraordinaire du CPAS - Décisions
21. Camping « La Rosière » - Décisions
22. Zone de Police de Gaume – Utilisation d’une caméra ANPR – Décision de principe
23. Les Trois Truites - Reconduction bail de pêche – Décision
24. Conventions collecte déchets textiles ménagers
 - a) S.A. CURITAS
 - b) ASBL TERRE
25. Mise en œuvre ZAC Sainte-Anne - Décisions

26. Communication

A la demande de M. J-P Lefèvre :

- a) **Conversion prime parc à conteneurs en chèque commerce**
- b) **Sécurisation Croix de justice de Martué**
- c) **Sculpture de Sainte-Cécile**
- d) **Communication situation d’un membre du personnel : communication en huis clos**

27. Communication décision de Tutelle

Approbation par le Gouverneur de la province de la délibération du conseil communal du 26 avril 2018 relative à

la fixation de la dotation au budget 2018 de la Zone de Police
de Gaume

Par le Collège,

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

R. Struelens

S. Théodore